

Inauguration du jardin baptisé L'Agora

Saint-Jouan-des-Guérets — Conçu comme un exemple en matière environnementale et destiné à toutes les générations, le jardin de la salle socioculturelle, baptisé Agora, a été inauguré samedi.

Après avoir coupé le ruban symbolique pour « déclarer ouvert le jardin de la salle socioculturelle », la maire, Marie-France Ferret, en a rappelé l'historique : « ce lieu au cœur de la commune était trop peu utilisé ; Luc Couapel voulait en faire un poumon vert, un lieu intergénérationnel, convivial, également un site de très grande qualité environnementale ».

Trois élus du précédent mandat, François Guéguen, Dominique Busnouf et Francis Bouchez ont travaillé à partir de 2017 sur un cahier des charges avant la mise en concurrence qui a abouti au choix de l'entreprise Lequertier.

Le chantier, commencé à l'automne 2019, a ensuite été suivi chaque semaine par Yves Chesnais, adjoint aux travaux, et Jean-Michel le Pivert, conseiller municipal, ainsi que par les services de la commune.

Pour chaque nouveau bébé, un arbre

Baptisé L'Agora sur une proposition de Jérôme Lequertier, le jardin propose un cheminement accessible à tous, passant par « une passerelle surplombant une zone humide constituant un nouveau biotope, véritable observatoire de la flore et de la faune », s'enthousiasme l'archi-



Présentés par une demoiselle qui apprécie de pouvoir se déplacer à rollers dans le nouveau jardin, les ciseaux ont permis à la maire, Marie-France Ferret, de couper le ruban symbolique en présence d'Eric Lequertier, architecte paysagiste ; de Céline Roche, conseillère départementale ; et de Jean-Michel Le Pivert, conseiller municipal.

tekte paysagiste.

De nombreux espaces fleuris ont été créés et une allée fleurie « mêlant couleurs et parfums » mène à l'aire de jeux située à proximité de la salle socioculturelle. Une zone de prairie a été maintenue, permettant de pratiquer l'écopâturage. Un amphithéâtre

a été créé, véritable lieu de vie pour des activités culturelles de différentes natures.

Le verger de pommiers existant a été préservé, « constituant un écosystème riche où les Jouannais peuvent venir se servir à l'automne, et un sentier des écoliers, planté de petits

fruits » a été mis en place.

« Pour chaque enfant né entre le printemps 2019 et aujourd'hui, un arbre a été attribué par tirage au sort, arbre sur lequel sera apposé le prénom de cet enfant », conclue la maire.

Déjà les premiers événements dans l'amphithéâtre

Deux animations ont été présentées au public lors de l'inauguration de l'Agora, samedi. Le clown Enzo a réjoui les enfants avec ses ballons aux formes multiples, tandis que la troupe vocale et scénique les Fêlés du vocal, descendue des gradins, a offert une prestation de chansons contemporaines.

L'enregistrement de ce flash-mob sera diffusé par l'association Le grand mélange sur ses différents réseaux de communication dans le cadre d'« Airs d'été, la fête estivale des chœurs amateurs » organisée par France musique.

Le but étant de « permettre à tous les ensembles vocaux amateurs dont la dynamique tant artistique que vocale a été cassée par la pandémie, de partager à nouveau le plaisir du chant choral. »



Les Fêlés du vocal ont présenté cinq chansons issues du spectacle qui était programmé en avril 2021 et a dû être annulé pour raisons sanitaires.

Le Vivier-sur-Mer

459 000 € pour le réseau d'assainissement

Dans le cadre du plan France relance, l'agence de l'eau Loire-Bretagne attribue 459 600 € d'aides pour la modernisation et la réhabilitation du réseau d'assainissement de la commune, vieillissant, et qui présente d'importants dysfonctionnements, en termes de rejet des eaux usées et de la porosité de ce réseau aux eaux parasites.

Ce sont 1 100 m de linéaires et 52 branchements qui seront réhabilités chemin du Dick, rues de l'Abreuvoir, du Petit-Pré et des Rivières, auxquels s'ajoutera la construction d'un

bassin tampon (200 m³) et d'un poste de refoulement rue des Rivières.

Ces travaux répondent au double objectif de reconquête de la qualité du cours d'eau le Guyoult, dont l'objectif d'atteindre le bon état est fixé en 2021 (une eau de qualité et en quantité suffisante), ainsi qu'aux enjeux de protection des usages littoraux dans la baie du Mont-Saint-Michel, notamment conchylicoles.

L'aide de 459 600 € représente 60 % du montant des travaux.

Dol-de-Bretagne

125 904 € pour restaurer le cours d'eau, le Guyoult

Dans le cadre du plan France relance, l'Agence de l'eau Loire-Bretagne attribue 125 904 € d'aides pour les travaux d'effacement de l'ouvrage de Carfantin sur le Guyoult.

Il s'agira de restaurer complètement le cours d'eau dans son fond de vallée, sur 400 m, en s'affranchissant du bief et du seuil du moulin qui créent une chute de 1,20 m, empêchant la continuité écologique.

Il portera également sur la restauration de la continuité écologique au

droit d'une prise d'eau de secours d'Eaux du pays de Saint-Malo, avec un aménagement permettant de garantir le respect du débit réservé dans le cours d'eau.

Le cours d'eau retrouvera ainsi un état proche de son état naturel initial et le passage des poissons ne sera plus gêné par la chute d'eau, due au seuil du moulin.

Le syndicat des bassins côtiers de la région de Dol-de-Bretagne est subventionné à 80 % pour ces travaux.

Baguer-Pican

L'opération Lire c'est grandir est lancée



Recevoir un livre pour l'été est une manière de préparer l'entrée à l'école primaire pour les élèves de maternelle.

L'opération « Lire c'est grandir » s'est déroulée dans les écoles de Pleine-Fougères.

Dans le cadre de cette opération, menée par la Communauté de Communes du Pays de Dol et de la baie du Mont Saint-Michel, les élèves de grande section qui entreront en CP à la rentrée prochaine ont chacun reçu un livre.

Déjà en place depuis quelques années, cette action veut offrir à cha-

que jeune la possibilité d'accéder à la lecture pendant la période estivale, propice à cette activité.

Jeanine Lejanvre, conseillère communautaire, David Patin, responsable en charge de la lecture publique à la Communauté de Communes, et Sylvie PIGEON, adjointe aux affaires scolaires à Pleine-Fougères, ont distribué les ouvrages aux enfants de la commune.

Saint-Broladre

En 2022, des nouveaux terrains pour jouer à la pétanque



Les adhérents du club Les Boules bretonnes et palets dolois attendent avec impatience la réalisation d'un bâtiment couvert.

Lors de la dernière assemblée générale, Yannick Guezennec, président de l'association Les Boules bretonnes et palets dolois, a informé les 31 adhérents présents sur les 56 inscrits, d'un projet de nouveau lieu pour exercer leur sport.

Le maire, Jean-François Gobichon, et deux adjoints ont confirmé la déposition d'un permis de construire pour la réalisation d'un bâtiment de 1 500 m² destiné aux associations.

La date de réception est prévue fin juin 2022.

L'association, basée à Dol-de-Bretagne, déplacera donc son siège social à Saint-Broladre. Par contre, les deux lieux continueront d'exister et les adhérents choisiront de jouer où ils le souhaitent.

Cette proposition a été approuvée à l'unanimité, ainsi que le rapport financier qui n'avait pu être voté en raison de la pandémie.

Pleine-Fougères

Des collégiens ont entretenu une correspondance vidéo



Les collégiens des deux établissements ont pu se rencontrer pour clore ce projet vidéo mené toute l'année.

Les collégiens de François Brune à Pleine-Fougères et Clotilde-Vautier à Rennes ont entretenu cette année une correspondance en vidéo. Ce projet avait pour but de cerner ce qu'est être adolescents aujourd'hui, en associant un collège rural et un collège urbain. Encadrés par deux réalisateurs de l'association Comptoir du doc, Neven Denis et Julien Posnic, les élèves de la classe de troisième des deux établissements ont réalisé quatre lettres vidéo tout au long de l'année scolaire.

Après un travail dans chacune des classes sur les clichés et sur les gen-

res autobiographiques, la première vidéo a été l'occasion de se présenter. Le second échange a été axé sur les futurs, tant réels qu'imaginaires. Durant le projet, les élèves se sont initiés à différents métiers du cinéma documentaire.

La finalité de ce projet, financé par la Direction régionale des affaires culturelles (Drac) et le dispositif Collège en action, a permis la rencontre des collégiens à Rennes, encadrés par les réalisateurs et les enseignants. La correspondance vidéo a été présentée au public.

Épiniac

Les élèves ont fêté leur nouveau label Éco école



Les élèves arborent avec fierté le drapeau du label Éco école.

Jeudi, les élèves de CE2, CM1, et CM2 de l'école Notre-Dame-du-Sacré-Cœur ont participé à une journée alliant sport et écologie. Ils se sont rendus à vélo au parc de la Higourdais, distant de quelques kilomètres de l'école, accompagnés par de nombreux parents.

« Nous en avons profité pour fêter le nouveau label Éco école, acquis par l'établissement après plusieurs démarches ad hoc mises en place dans les classes »,

explique Thipaine Parisot, enseignante. De surcroît, l'année se termine gaiement avec le partage d'activités, comme la fabrication de bateaux et des grands jeux.

Les inscriptions pour la rentrée de septembre sont à faire auprès de la directrice au 06 89 94 85 90.

Contact : blog de l'école <https://sites.google.com/view/ecole-epiniac-ol-combourg>.

Pleine-Fougères

Le dispositif argent de poche de retour



Les six jeunes volontaires avec le maire et les adjointes à l'éducation et à la jeunesse.

Le dispositif Argent de Poche est de retour dans la commune de Pleine-Fougères. Mis en place en 2019, ce dispositif a pour but de faire participer les jeunes, de 15 à 18 ans, à la vie de la commune et de leur faire découvrir le travail des différents services de la municipalité.

Cette année, six volontaires se joindront aux effectifs des services techniques de Pleine-Fougères pour diverses missions, notamment l'entretien des espaces verts ou la

réfection de peintures. Les jeunes volontaires ont été reçus à la mairie, jeudi, par le Maire, Louis Thébaud, et les adjointes en charge de l'éducation et de la jeunesse et de l'animation, pour leur présenter leurs futures missions.

Les jeunes interviendront du 12 juillet au 20 août, tous les matins, de 8 h à 11 h 30, encadrés par des agents des services techniques conformément à la législation.